



Directeur du Développement et de l'Appui aux Territoires - H/F

Référence : 26-1268

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs en chef territoriaux, Ingénieurs territoriaux 2016

Grade : Administrateur territorial, Administrateur territorial général, Administrateur territorial hors classe, Attaché territorial, Attaché territorial hors classe, Attaché territorial principal, Ingénieur en chef, Ingénieur en chef hors classe, Ingénieur général, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Un Département acteur engagé des transitions, résolument tourné vers l'avenir

Situé au coeur de l'Occitanie, le département de la Haute-Garonne est l'un des plus dynamiques de France, avec 1,5 million d'habitants, une croissance démographique soutenue et une diversité territoriale entre espaces urbains, ruraux et de montagne.

Le Conseil départemental, sous la présidence de Sébastien VINCINI, porte un projet politique fondé sur les solidarités humaines, la bifurcation écologique, l'égalité, l'émancipation et la citoyenneté, ainsi que l'aménagement équilibré du territoire.

Le projet de mandature 2024-2028 s'inscrit dans une action publique toujours plus responsable, fondée sur une exigence de transparence, de sécurisation et d'efficacité. Il affirme une volonté forte d'efficacité et de proximité du service public, reposant sur des principes d'exemplarité et de solidarité, avec un objectif constant de renforcer l'action publique jusqu'au dernier mètre.

L'administration départementale compte près de 6 300 agents mobilisés autour de ces politiques publiques. Le pilotage stratégique est assuré par un collectif de direction générale composé du/de la Directeur.trice Général.e des Services et de 8 Directeurs Généraux Délégués.

La Direction Générale Déléguée Développement et Attractivité des Territoires

La Direction Générale Déléguée Développement et Attractivité des Territoires a en charge le déploiement de plusieurs actions et dispositifs qui concourent à renforcer le desserrement économique et tendre vers un nouveau modèle d'aménagement du territoire axé vers les transitions. Cette DGD contribue à la définition, l'impulsion et la mise en oeuvre de la politique en matière de développement territorial et d'attractivité des territoires définie par le Conseil départemental. Elle anticipe les évolutions territoriales et renforce l'équilibre des territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne.

La contractualisation territoriale, l'ingénierie déployée vers les communes et intercommunalités, le tourisme, le développement local ou encore l'urbanisme sont autant de champs d'intervention concernées dans cette DGD.

Elle se compose de :

- La Direction du Développement et de l'Appui aux Territoires (DDAT)
- La Direction Stratégie et Prospective Territoriale (DSPT)

Elle assure la coordination et, le cas échéant, le suivi fonctionnel des travaux menés par certaines structures partenaires telles que l'agence Haute-Garonne Ingénierie, le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne, le syndicat mixte des Agudes et le Comité départemental du Tourisme...

La Direction du Développement et de l'Appui aux Territoires

La Direction du Développement et de l'Appui aux Territoires (DDAT) pilote la mise en oeuvre de la politique et des orientations stratégiques du département en matière de développement territorial.

Cette Direction de près de 90 agents se compose de missions ressources et de missions métiers. Elle est tournée vers le développement local de proximité à travers le déploiement de dispositifs d'accompagnement aux projets des communes et EPCI, la relation avec les territoires et ses usager·ère·s au travers des maisons de proximité, le développement lié au tourisme et à l'innovation économique et sociale, la gestion des aides aux territoires et des aides européennes (notamment transfrontalières).

La DDAT est structurée en 3 pôles majeurs :

- La gestion : se répartit entre gestion des aides et gestion administrative et financière, où sont réalisés le suivi budgétaire & comptable, le suivi des achats & marchés publics, une veille juridique et un accompagnement des territoires sur les dispositifs de financement européen.
- La relation avec les territoires : assure la mise en oeuvre et l'animation des politiques de développement territorial dans le cadre de contractualisation (notamment par des contrats de territoires), par le conseil et l'accompagnement des collectivités locales et l'accompagnement territorial de proximité.
- Le développement : assure les missions liées au tourisme, au développement du milieu montagne, à l'innovation économique et sociale, en lien avec des organismes partenaires comme le Comité départemental du tourisme ou le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne...

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux du poste :

Dans un contexte de dialogue de gestion annuel, de redéfinition des feuilles de route ainsi que de ré-interrogation des dispositifs d'aides aux territoires, le Directeur ou la Directrice :

- Participe, aux côtés du Directeur Général Délégué et des élu.e.s, à la réflexion et à la définition des politiques publiques de la collectivité en matière de développement de l'appui aux territoires du département.
- Garantit la mise en oeuvre opérationnelle de la stratégie de la collectivité en matière développement des territoires haut-garonnais (ruraux, périurbains et de montagne) dans une logique de solidarité territoriale, en cohérence avec la stratégie départementale d'aménagement du territoire et les objectifs fixés par la Direction générale.
- Impulse une dynamique de transversalité et d'amélioration permanente, tant dans l'organisation et la qualité du travail que dans les relations entre les différents services de la collectivité et les partenaires externes.
- Encadre les services/missions placés sous sa responsabilité et mobiliser les ressources nécessaires afin de garantir la qualité des services rendus.
- Pilote la mise en oeuvre de la nouvelle contractualisation territoriale, le fonctionnement des Maisons départementales de proximité, le déploiement des nouveaux schémas et plans (plan départemental de l'Economie Sociale et Solidaire, schéma départemental du tourisme, feuille de route européenne).
- Assure un suivi opérationnel budgétaire, juridique et technique de Haute-Garonne Montagne en lien avec les équipes du syndicat pour répondre à l'objectif de développement des stations toutes saisons et de transformation de la structure de gouvernance (création de la SEM).

Missions principales :

En lien étroit avec le Directeur Général Délégué, il.elle a pour missions :

Management des équipes et de l'organisation :

- Traduire les orientations politiques de la collectivité en projet de Direction
- Encadrer et mobiliser les personnels et donner du sens aux actions menées
- Animer l'activité des services de la direction
- Garantir la cohérence des processus et de l'organisation en veillant à la transversalité des dispositifs et des compétences
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Piloter la gestion des ressources et des moyens (finances, ressources humaines, informatique, logistique etc.)
- Réaliser les entretiens professionnels et accompagner le développement des compétences des équipes
- Produire, relayer et expliciter l'information descendante, ascendante et transversale
- Accompagner les changements tout en étant dans une dynamique d'amélioration permanente

Développement territorial :

- Participer à la définition des orientations stratégiques en matière de politique territoriale et les mettre en oeuvre sur un plan opérationnel
- Conseiller la Direction générale déléguée et le Directeur sur son champ d'intervention (diagnostics, stratégie...), alerter sur les contraintes et risques éventuels
- Formuler des recommandations
- Faciliter l'émergence des différents projets et dispositifs (touristiques, aides à la création d'emploi, économie sociale et solidaire etc.) et superviser leur mise en oeuvre et leur évaluation
- Assister et conseiller techniquement les communes et EPCI dans l'élaboration des projets d'aménagement de leurs territoires en relation avec les partenaires institutionnels et économiques
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques

- Développer et entretenir le réseau relationnel
- Promouvoir les actions et dispositifs mis en oeuvre
- Représenter la collectivité dans les réunions et manifestations extérieures
- Assurer une veille dans le domaine traité

Profil recherché

Nous recherchons un·e cadre expérimenté·e des collectivités territoriales, disposant d'une solide expérience en management d'équipes, pilotage de projets complexes et conduite de politiques publiques territoriales.

Vous maîtrisez les enjeux du développement et de l'aménagement des territoires, les relations avec les communes, EPCI et partenaires institutionnels, ainsi que les mécanismes d'accompagnement et de financement des projets locaux.

Doté·e d'une vision stratégique, vous savez traduire les orientations politiques en actions opérationnelles, conduire le changement, animer des démarches partenariales et travailler en forte transversalité.

Reconnu·e pour vos capacités d'analyse, de synthèse, de négociation et de représentation institutionnelle, vous êtes en mesure d'accompagner les territoires haut-garonnais dans leurs projets de développement dans une logique de solidarité territoriale, d'innovation et de qualité du service public.

Une formation supérieure de niveau Bac +3 à Bac +5 en aménagement du territoire, développement territorial, droit public ou équivalent ainsi qu'une expérience confirmée en environnement territorial sont particulièrement attendues.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Des locaux idéalement situés** : Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit pour les agents.
- **Des services sur site** : Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche départementale, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition.
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, lettre de motivation et pièces justificatives, doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil départemental. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Contact : Laetitia VIALA à laetitia.viala@cd31.fr

Offre en ligne jusqu'au 21/09/2026 inclus.